

### Le mot du Maire

Permettez-moi en ce début d'année de vous offrir en mon nom et au nom du Conseil Municipal nos meilleurs vœux de santé, bonheur. Que 2009 vous apporte tout ce que vous souhaitez.

Néanmoins, nous savons tous que la crise va être cruelle pour certains d'entre nous. Aussi est-il nécessaire, plus que jamais de faire preuve de solidarité. Sachez que l'ensemble du Conseil Municipal et des personnels communaux feront tout pour vous aider. Nous ne ménagerons ni notre temps, ni nos efforts pour améliorer votre quotidien.

### Repas des anciens

C'est le 17 décembre que nos anciens, Preignacais et Barsacais se sont retrouvés, comme les années précédentes, à la salle Bastard pour fêter Noël. Certains n'ayant pas de moyens de locomotion, prirent le minibus de la commune pour faire les quelques kilomètres qui séparent Barsac de Preignac. C'est près de 230 personnes qui avaient répondu à l'invitation des deux communes. Le repas qui fut servi et le spectacle qui suivit furent appréciés par nos aînés. Pour ceux de plus de 85 ans qui n'ont pu se déplacer, un colis a été offert.

### Divagation des chiens

Nous trouvons régulièrement des chiens qui divagent dans Preignac. Sachez que la commune a souscrit un abonnement avec une société qui vient chercher les chiens et les transporte à la SPA à Mérignac. La récupération de votre chien peut vous coûter jusqu'à 160 €. Aussi, si accidentellement votre chien s'échappe, n'hésitez pas à nous prévenir afin de vous éviter une telle pénalité.

D'autres chiens dangereux comme les chiens de 1<sup>er</sup> catégorie de type Pit-Bull ou de 2<sup>ème</sup> catégorie de type Rottweiler, doivent être déclarés en Mairie. De plus le muselage et la tenue en laisse sont obligatoires sur la voie publique et les espaces publics. Le non-respect de ces règles expose les propriétaires à des amendes.

Nous rappelons aussi que les propriétaires de chiens doivent ramasser les excréments de leurs animaux que ce soit dans Preignac, sur le stade ou ailleurs.

### Lotissement de Couleyre.

Suite à de nombreuses observations des riverains, la Commission Bâtiment-Voierie s'est rendue sur place le 12 décembre 2008 afin de réaliser un état des lieux. Etaient présents Messieurs J.P. Manceau, Coulaud, Daney et Lucas, étaient absents Messieurs Corselis, Guillot de Suduiraut, Roulleux.

Nous avons constaté qu'aucun aménagement en matière de réseau d'eau pluviale n'avait été prévu, ni demandé par la commune avant la démarche de rétrocession de la voirie. De plus, il n'y a eu aucun entretien par la suite. Il y a donc lieu de prévoir de lourds investissements pour construire un réseau d'eau pluviale, mettre en place des caniveaux, aménager les trottoirs.

Ces travaux sont indispensables pour que ce lotissement bénéficie d'une structure pour mieux vivre chaque jour...

### La Mairie pratique

**Ramassage des encombrants** : Le ramassage se fait une fois par mois, le deuxième mercredi du mois. Les encombrants doivent être déposés le mardi soir. Il suffit de se faire inscrire à la COVED : Tél. 0800-132-232

**Déchets secs** : La décharge de Preignac est ouverte tous les mardis après-midi, de 14 h 00 à 16 h 30 et le premier samedi du mois de 08 h 30 à 11 h 30. Seuls les déchets verts, la terre et les pierres peuvent être déposés. Nous souhaitons que les personnes qui apportent leurs déchets les mettent le plus au fond possible et non pas où cela les arrange et que d'autre part ils ne laissent pas les poches poubelles en plastique.

#### Sommaire :

- Le mot du Maire
- Repas des anciens
- Divagation des chiens
- ALSH
- Lotissement de Couleyre
- Nouvelles de la commune
- Les associations
- Vie pratique



## Nouvelles de la Commune

### Remplacement des clefs de la salle des fêtes et occupation.

L'ensemble des clefs de la salle des fêtes va être remplacé. En effet de nombreux doubles ont été faits au cours du temps. Cette multiplication ne permettait plus de sécuriser le matériel qui se trouve à l'intérieur des salles. Nous avons donc choisi de mettre en place des clefs incopiables. Les utilisateurs bénéficieront des clefs nécessaires à leurs activités. Nous allons cette année équiper d'autres bâtiments avec ce même type de clefs.

Une convention d'utilisation des locaux municipaux est établie entre la commune et les associations.

### Plateau de sécurité à la sortie des écoles et du cimetière

Malgré toutes les dispositions prises, pour que les conducteurs ralentissent à la sortie de l'école, personne ne respecte le 30 Km/h. Nous venons donc de proposer au Conseil Général de mettre en place un plateau surélevé, afin que les gens ralentissent. Depuis de nombreuses années la question de la sécurité se pose à ce carrefour. L'étude est en cours, nous souhaitons une réalisation rapide.

### Plan de circulation

L'étude concernant la circulation dans Preignac est maintenant terminée. Pour le mettre en œuvre nous devons entreprendre des démarches auprès des services de l'Etat, puisque des routes départementales sont touchées par ce plan.

### Square pour les enfants

L'aménagement d'un square pour les enfants est en cours de réalisation sur le terrain de la rotonde (ancienne école maternelle). L'installation du jeu est faite, il suffit maintenant de terminer et de sécuriser l'ensemble de cette réalisation, travaux prévus début janvier 2009.

### Bus de ramassage scolaire

Le ramassage scolaire continue. Une seule modification a été apportée, la suppression du premier circuit le matin à 07 h 30 pour lequel il n'y avait qu'un seul enfant. Pour le reste les circuits du matin et du soir restent inchangés.

## Communauté de communes

### Accueil de loisirs sans hébergement : Les Lucioles

L'Accueil de Loisirs de Preignac, « Les Lucioles », ouvre ses portes à partir du mercredi 7 janvier 2009. De nombreuses activités sont proposées à la fois en interne mais aussi en partenariat avec les cinq autres structures communautaires. L'ALSH est ouvert les mercredis et pendant les vacances scolaires. Les Horaires :

- De 7 h 30 à 9 h accueil des enfants
- De 9 h à 17 h activités, repas pris sur place
- De 17 h à 18 h 30 départ des enfants

Inscrivez vous auprès du directeur, M. Julien IGONIN, au 06 26 01 05 05

### Accueil de la permanence VICT'AID

Si vous êtes victime de violences conjugales ou intrafamiliales, victime de violences volontaires, victime d'accidents de la circulation, victime de vols simples ou aggravés, des personnes sont à votre écoute pour favoriser la reconnaissance de vos droits au siège de la communauté de communes, 12, rue du Maréchal Leclerc de Hauteclocque, 33720 Podensac. Les prochaines permanences sont les suivantes : mercredi 28 janvier 2009, mercredi 25 février 2009, mercredi 25 mars 2009.

## Les associations

### PREIGNAC'S COUNTRY BOOTS

Une nouvelle association a vu le jour à Preignac « PREIGNAC'S COUNTRY BOOTS ». Cette association qui pratique la danse country assure deux cours par semaines le jeudi soir à l'ancienne école du Haire entre 19 h 30 et 21 h 30 Pour plus d'information contacter M. Nadeau Tél. : 05-56-63-30-24.

### Football BARSAC - PREIGNAC

Les résultats 2008 sont encourageants. Toutefois le manque de dirigeants et d'éducateurs se fait cruellement sentir. L'école fonctionne tous les mercredis après-midi. La saison reprendra mi-janvier Le club de foot prévoit des lotos les 11 et 18 janvier, les 1<sup>er</sup> et 8 février, les 1<sup>er</sup> et 15 mars ainsi que le 5 avril prochain. La randonnée pédestre se déroulera le samedi 13 juin prochain. Pour les enfants désirant pratiquer le football téléphoner à Olivier BERNADET 06-10-49-02-07.